

LES FACTEURS DÉSAMBIGUISATEURS DU RÔLE DES PAUSES EN FRANÇAIS ORAL SPONTANÉ

Maria CANDEA

Université de Paris III Sorbonne Nouvelle, France
e-mail: candea@ext.jussieu.fr

Abstract: The conclusions of some recent phonostylistic studies about pauses in political or radiophonical speech are confronted with a corpus of usual speech (students' speech in classroom) bringing to light various technics of pauses' utilisation in order to obtain a synthesis of various roles of pauses. The duration of pauses, their syntactic distribution, their nature (soundless, sonorous or mixed) also their insertion mode in the intonational contourline aren't simples classifying criteria and may very function as factors of disambiguation for pauses due to their salience in these apparent 'empty spaces'. They are useful for encoding but also for decoding of sentences.

Keywords: spontaneous spoken French, pauses, intonation

1. TYPOLOGIE DES PAUSES ÉTUDIÉES

Cette étude, qui fait l'objet de notre thèse de doctorat en cours de rédaction, porte sur deux grands types de pauses : les PAUSES SILENCIEUSES qui apparaissent dans tout discours oral et les PAUSES SONORES qui apparaissent très rarement à l'oral de lecture et très fréquemment à l'oral spontané, qu'il soit soutenu ou familier (voir aussi Candea, 1996; Candea, 1997). Nous entendons par pauses sonores les *euh* d'hésitation, les allongements vocaliques en finale de mots (*la::::: marraine*), les répétitions d'une ou de deux syllabes (*le le le cordonnier*) et les faux départs qui ne sont pas des pauses à proprement parler mais qui s'y apparentent dans la mesure où la cohérence logique entre un faux départ et ce qui suit impose la substitution ou l'annulation complète du faux départ (*et puis le cordonnier il fait euh la femme du cordonnier elle fait euh mais il faudrait récompenser*). Nous parlons également de PAUSES MIXTES lorsque, très souvent, il y a combinaison de plusieurs types de pauses en contiguïté, comme dans l'exemple:

et à Montmilly j'ai fait j'ai préparé::: (1500ms) pas les pots ↗ (300ms) les cue les caisses

d¹1 + d2 + allongement + pause silencieuse + d1 + pause silencieuse + d2 + d3

Notre corpus est composé d'enregistrements d'élèves de 14 à 18 ans en situation scolaire (question -réponses, récits en classe de français). Le type d'oral obtenu est à la fois **spontané**, dans la mesure où les élèves ne récitent pas des textes appris par cœur et ne lisent pas, et aussi **soutenu**, dans la mesure où les élèves surveillent leur façon de parler se sachant enregistrés et évalués par l'enseignant. L'originalité de notre corpus réside tout particulièrement en son caractère 'non-professionnel' qui le distingue des corpus utilisés dans les études sur les pauses en français spontané dont nous avons pu prendre connaissance. Ces études antérieures ont en effet privilégié les professionnels de la parole, la parole médiatisée ou la parole des hommes politiques, ce qui rajoute à la dimension stylistique importante de ces discours une note d'artifice propre aux locuteurs habitués à prendre la parole en public (voir surtout Duez, 1987; Duez, 1991; Fagyal, 1995; Fagyal, 1996). Il nous a semblé important de corroborer les conclusions de ces recherches par une étude sur un corpus d'élèves qui se permettent bien plus de libertés dans la structuration de leurs énoncés, notamment dans le domaine des hésitations.

2. INÉGALITÉ FONDAMENTALE DU TRAITEMENT DES DEUX GRANDS TYPES DE PAUSES DEVANT LA TRADITION LINGUISTIQUE

Nous rappelons brièvement que les deux grands types de pauses envisagés ont une histoire très différente dans la culture française: tandis que les pauses silencieuses sont inévitables (si ce n'est que pour respirer) et ont fait l'objet d'études normatives très poussées dans le domaine de la déclamation des vers depuis l'antiquité et jusqu'à l'époque moderne, les pauses sonores ont été étudiées (et on devrait dire « découvertes ») uniquement depuis le début des études sur l'oral spontané (ce qui fait que ce type de pause a fait l'objet de débats très modernes à la différence des pauses silencieuses qui traînent encore le poids d'une tradition pour le moins multiséculaire).

Au 18 ème siècle, avec les débuts du drame bourgeois, une querelle virulente a opposé, au théâtre, les tenants de la tradition gréco-latine pour lesquels la césure était immobile et sacro-sainte (petite pause après le premier hémistiche, pause un peu plus longue à la fin de l'alexandrin) et les modernes qui commençaient à envisager l'existence de pauses silencieuses à distribution irrégulière, permettant de mettre en valeur certains mots afin de mieux rendre les sentiments (voir aussi Lote, 1994).

La linguistique moderne a hérité de cette tradition pour l'étude des pauses silencieuses et les théories sur la distribution des pauses silencieuses ont été longtemps fondées uniquement sur des corpus d'oral de lecture. Le passage à l'étude des corpus d'oral spontané et l'observation des pauses sonores a beaucoup choqué les linguistes au début et a provoqué un rejet de ces phénomènes que certains continuent à considérer comme des scories du langage.

¹ d1, d2... = premier départ, deuxième départ...

3. STRUCTURE DE L'ÉTUDE ET MÉTHODE DE TRAVAIL

Notre objectif est d'étudier les pauses en tant que marques de segmentation et de formulation du discours oral spontané, liées à la hiérarchisation des constituants d'un énoncé tout comme à la conceptualisation et programmation des unités sémantiques ou syntaxiques.

L'étude comporte un **volet descriptif** qui sert d'outil (les pauses y sont étudiées pour elles-mêmes, elles sont classifiées en fonction de leur durée, de leur distribution syntaxique, du contour mélodique des allongements hésitatifs, plats ou descendants) ainsi qu'un **volet explicatif** qui constitue le but final, proprement dit, de notre étude (les pauses y sont étudiées en relation avec la situation de communication, avec le statut des constituants qui les précède et celui des constituants qui leur suivent afin de déterminer le rôle des différents types de pauses en contexte et l'importance de leur combinatoire).

En analysant en contexte le fonctionnement des pauses, nous avons constaté que chacune de ces marques (silence, *euh* d'hésitation, allongement final, répétition, faux départ) peut avoir des rôles différents, selon qu'elle apparaît seule ou en combinaison avec une ou plusieurs autres.

3.1 *La pause silencieuse*

Ainsi, analysée toute seule, la pause silencieuse², par exemple, a un fonctionnement qui correspond à celui donné par les analyses traditionnelles: elle apparaît aux frontières syntaxiques (entre le groupe nominal et le groupe verbal, ou l'ensemble thématique et l'ensemble rhématique, ou bien encore elle sépare deux énoncés différents...). La pause silencieuse toute seule sert à la structuration syntaxique des énoncés. Par contre, lorsqu'elle est précédée par une autre pause, elle ne marque plus une frontière mais elle prolonge «invisiblement» cette pause qui la précède. Elle peut apparaître de cette manière **en toute position syntaxique** (y compris à l'intérieur d'un syntagme, entre le déterminé et le déterminant) et elle peut jouer, par l'intermédiaire de la pause qui la précède, un rôle jonctif.

3.2 *Le 'euh' d'hésitation*

En ce qui concerne le *euh* d'hésitation, son rôle de base est celui de lier les deux constituants qui le cadrent, il aide à garder la parole et à marquer une recherche de formulation qui peut être assez vague. La recherche peut se préciser si le *euh* est suivi par une répétition de mot grammatical (le site syntaxique se précise, il ne manque plus que le mot plein), et elle se précise encore davantage si le *euh* est suivi par un mot allongé à la finale (la séquence est entamée, il n'y aura plus de retour en arrière sans apparition d'un autre indice de coupure). Par contre, lorsque le *euh* est suivi par un faux départ, la réinitialisation peut être totale et inattendue, et dans ce cas l'hésitation porte sur une grande séquence et le *euh* sert de passage vers la 'bonne version'. Nous pouvons rencontrer aussi la situation inverse, où le

² nous prenons en considération uniquement les pauses silencieuses dépassant 250 ms, ce qui permet d'une part d'éliminer les éventuels groupes d'occlusives sourdes qui pourraient ressembler à des pauses et d'autre part de ne pas tenir compte des pauses très brèves qui de toute manière ne sont pas systématiquement perçues par les auditeurs.

euh suit après un premier faux départ et marque le début du nouveau départ. Dans ce cas, la rupture est instaurée entre les deux départs, le deuxième annulant le premier. Nous avons constaté que le *euh* présente souvent un contour intonatif descendant dans les cas où il opère une rupture alors qu'il présente un contour bas et plats dans les cas où il opère une jonction.

3.3. *Les allongements vocaliques*

Les allongements vocaliques en français ont un fonctionnement très proche de celui du 'euh' d'hésitation à rôle jonctif, à tel point qu'il est pratiquement impossible de distinguer un allongement vocalique d'un 'e' final et un 'euh' d'hésitation rajouté après le mot (*leeeeeee carnaval* ou bien *le euh carnaval*). Nous remarquons en outre une préférence en français pour l'allongement hésitatif final des [E] et des [A] tandis que les autres voyelles finales ainsi que les consonnes finales ont tendance à être suivies par un *euh* d'hésitation « inséré ».

Il est important de noter que le 'euh' reste la seule voyelle d'hésitation qui peut être insérée en français ou qui peut être encadrée par deux pauses.

3.4 *Les répétitions de mots-outils*

Les répétitions de mots-outils semblent indiquer la recherche d'un élément manquant dans une liste de possibilités plus restreinte que celle tolérée par le 'euh' d'hésitation. La répétition d'un mot-outil (article défini ou indéfini, pronom) fixe déjà la classe morphologique de l'élément recherché (nom, verbe, etc.) et initialise en fait un syntagme (voir aussi Delomier et Morel, 1996; Danon-Boileau et Morel, 1998). La construction de la suite se fera ou bien par un seul bloc prosodique, sans coupure, après la répétition d'un mot-outil, ou bien par un nouveau départ souvent très complexe et encadré par des pauses en cas de nécessité de changement de la classe morphologique ou syntaxique qui était prévue.

4. CONCLUSIONS

Notre conclusion se dirige vers l'hypothèse suivant laquelle l'étude simultanée de la durée, de la distribution syntaxique des pauses, doublée de l'observation du contour mélodique dans lequel les coupures s'insèrent ainsi que d'une observation de la succession de plusieurs types de pauses qui se rencontrent pourrait, à terme, fournir une **grille d'analyse des pauses** en permettant d'établir de manière univoque leur rôle discursif.

Notre objectif est de prouver que les pauses qui marquent une recherche précise de mots ont des caractéristiques différentes des pauses qui marquent une recherche moins précise portant sur la formulation d'une grande séquence, différentes également des pauses qui servent à la simple hiérarchisation des constituants de l'énoncé (et qui coïncident souvent avec les pauses de respiration) et différentes enfin des pauses à fonction stylistique, contrôlées par le locuteur, et consciemment destinées à produire un certain effet sur le destinataire du message.

BIBLIOGRAPHIE

- CANDEA, M., (1996). *Les pauses dans le discours. Etude sur le parler d'élèves de l'E.R.E.A. de Bonneuil-sur-Marne*, [Mémoire de DEA, Université de Paris III], Paris
- CANDEA, M., (1997). Peut-on définir la pause dans le discours comme un lieu d'absence de toute marque?, In: *Travaux linguistiques du CERLICO*, n°10, 231-244, [Absence de marques et représentation de l'absence], Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- DANON- BOILEAU L., MOREL, M.A., (1998) à paraître. Grammaire de l'intonation: l'exemple du français. In: *Faits de Langues*, n°11, Ophrys, Paris.
- DELOMIER D., MOREL, M. A., (1996). *Analyse de la structure de l'oral*, Service des publications de l'Université de Paris III, Paris
- DUEZ, D., (1987). *Contribution à l'étude de la structuration temporelle de la parole en français*, [Thèse de doctorat d'Etat, Université d'Aix-en-Provence], Aix-en-Provence
- DUEZ, D., (1991). *La pause dans la parole de l'homme politique*, CNRS, Paris.
- FAGYAL, Z., (1995). *Aspects phonostylistiques de la parole médiatisée lue et spontanée: âge, prestige, situation, style et rythme de parole de l'écrivain Marguerite Duras*, [Thèse de doctorat, Université de Paris III Sorbonne Nouvelle], Paris
- FAGYAL, Z., (1996). Stratégies d'hésitation propres aux locuteurs dans le français spontané médiatisé. In: *Journées d'étude sur la parole*, Avignon.
- LOTE, G. (1994). *Histoire du vers français*, Univ. de Provence, Aix-en-Provence.